COMMUNE DE NASSOGNE
Province de Luxembourg — Arrondissement de Marche-en-Famenne

OFFRE D'EMPLOI

Recrutement d'un ouvrier polyvalent (H/F/X) – Bâtiments et entretien, orientation électricité, à temps plein et constitution d'une réserve de recrutement

Fonction	Ouvrier polyvalent – bâtiments et entretien, orientation électricité (H/F/X)
Employeur	Commune de Nassogne — service des travaux
Régime de travail	Temps plein
Contrat	Contrat à durée déterminée de 1 an, renouvelable une fois pour 1 an, puis possibilité de CDI selon l'évaluation prévue dans les statuts
Traitement	Échelle de traitement D1
Réserve de recrutement	Constituée pour 2 ans, renouvelable une fois pour 2 ans
Candidatures	Date limite : 26 novembre 2026

Conditions de recrutement

- Être citoyen ou non de l'Union européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail) ;
- avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- justifier des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à l'enseignement secondaire inférieur (échelle D1), ou d'une certification des compétences de base correspondante délivrée par le Consortium de validation des compétences, ou d'un titre de formation lié à l'emploi, certifié et délivré par un organisme officiel ;
- être titulaire du permis de conduire B et réussir l'examen de recrutement.

Description de la fonction

L'ouvrier polyvalent contribue à l'entretien, à la réparation et au bon fonctionnement des bâtiments et infrastructures communales (écoles, bâtiments administratifs, salles et maisons de village, ateliers, etc.). Il est amené à effectuer les missions suivantes, selon les besoins du service des travaux :

Entretien et maintenance des bâtiments

- réaliser des travaux courants d'entretien, de réparation et de maintenance des bâtiments communaux ;
- effectuer des travaux de peinture, de finition, de petite maçonnerie et de menuiserie ;
- réaliser de petites interventions de plomberie et entretenir les installations sanitaires.

Interventions techniques et sécurité

- réaliser des travaux simples d'électricité, dans les limites de ses compétences et dans le respect strict des règles de sécurité ;
- remplacer, lorsque cela est autorisé et sans danger, des ampoules, luminaires, interrupteurs, prises ou accessoires ;
- détecter les anomalies et signaler les problèmes au responsable ; faire appel à un spécialiste lorsque l'intervention dépasse ses compétences ;
- utiliser correctement l'outillage et les machines et appliquer les règles d'hygiène, de prévention et de sécurité ;
- entretenir et ranger le matériel et maintenir les lieux de travail propres.

Polyvalence et soutien au service technique

- participer à l'installation et au rangement du matériel lors des activités communales ;
- contribuer à la remise en état des locaux et des infrastructures après les interventions ;
- effectuer d'autres travaux relevant du service technique selon les nécessités du service ;
- informer le responsable de toute anomalie afin d'assurer le bon état et la sécurité des installations.

Aptitudes et savoir-être

- avoir le sens de l'organisation, de l'ordre et du travail bien fait ;
- être capable de travailler de manière autonome et en équipe ;
- faire preuve de polyvalence, d'adaptabilité, d'initiative et de flexibilité ;
- être disponible, lorsque les nécessités du service l'exigent, en dehors des horaires habituels ou le week-end ;
- avoir le sens du service au citoyen et faire preuve de courtoisie, de professionnalisme et de discrétion ;
- respecter les horaires, les consignes de travail, les réglementations et les règles de sécurité ;
- être capable d'identifier les limites de ses compétences, notamment lors des interventions électriques ;
- présenter une image positive de la Commune et faire preuve de loyauté et de respect ;
- être attentif à l'entretien courant des outils et au rangement du matériel ;
- savoir réagir face aux imprévus et signaler les difficultés rencontrées.

Compétences techniques souhaitées et atouts

- Une expérience ou des compétences en entretien de bâtiments, peinture, petite maçonnerie, menuiserie, plomberie, installations sanitaires, outillage, machines et maintenance électrique seront appréciées. Constituent également des atouts : des notions de base en électricité et en sécurité électrique, une formation technique, le permis C, la connaissance de la Commune de Nassogne et de ses villages, ainsi que le bénéfice d'une aide à l'emploi au moment de l'engagement.

Procédure de sélection

Le recrutement comprend deux étapes :

- **une épreuve théorique portant sur les connaissances professionnelles générales nécessaires à la fonction (entretien des bâtiments, petite maintenance, peinture, plomberie, électricité et sécurité) ;**
- **une épreuve pratique avec évaluation orale destinée à apprécier les aptitudes techniques, l'utilisation du matériel, l'organisation, la précision, l'autonomie, la sécurité et la capacité du candidat à expliquer et justifier ses choix.**

Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve théorique sont admis à l'épreuve pratique avec évaluation orale. Un minimum de 60 % est requis dans chaque épreuve et de 60 % au total.

Dates des épreuves : épreuve théorique le jeudi 3 décembre 2026 à 9h ; épreuve pratique avec évaluation orale le mardi 8 décembre 2026 en matinée.

La commission de recrutement établira ensuite un classement des candidats.

Ce que nous vous proposons

- un contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable une fois pour un an, avec possibilité de passage en contrat à durée indéterminée selon l'évaluation prévue par les statuts ;
- un emploi à temps plein au sein du service des travaux ;
- une rémunération selon l'échelle D1 du barème de la fonction publique locale ;
- des chèques-repas ;
- une assurance hospitalisation ;
- un régime de congés propre au secteur public ;
- une intervention dans les déplacements domicile-travail en transports en commun ou à vélo, selon les règles applicables ;
- des possibilités de formation et de développement des compétences.
- Entrée en fonction souhaitée : à partir du 1er janvier 2027.

Comment postuler ?

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Quentin Paquet, Directeur général, Place communale, 6950 Nassogne, par courrier postal, dépôt contre accusé de réception ou courriel à l'adresse suivante :

rh@nassogne.be

Pour les candidatures envoyées par courrier postal, le cachet de la poste fait foi.

La date limite de réception des candidatures est fixée au : 26 novembre 2026

Documents à joindre

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- un extrait du casier judiciaire (article 595) daté de moins de trois mois ;
- une copie des diplômes et/ou titres requis.

Toute candidature reçue tardivement, non accompagnée des documents requis ou parvenue d'une autre manière que celle prévue ne sera pas prise en considération.